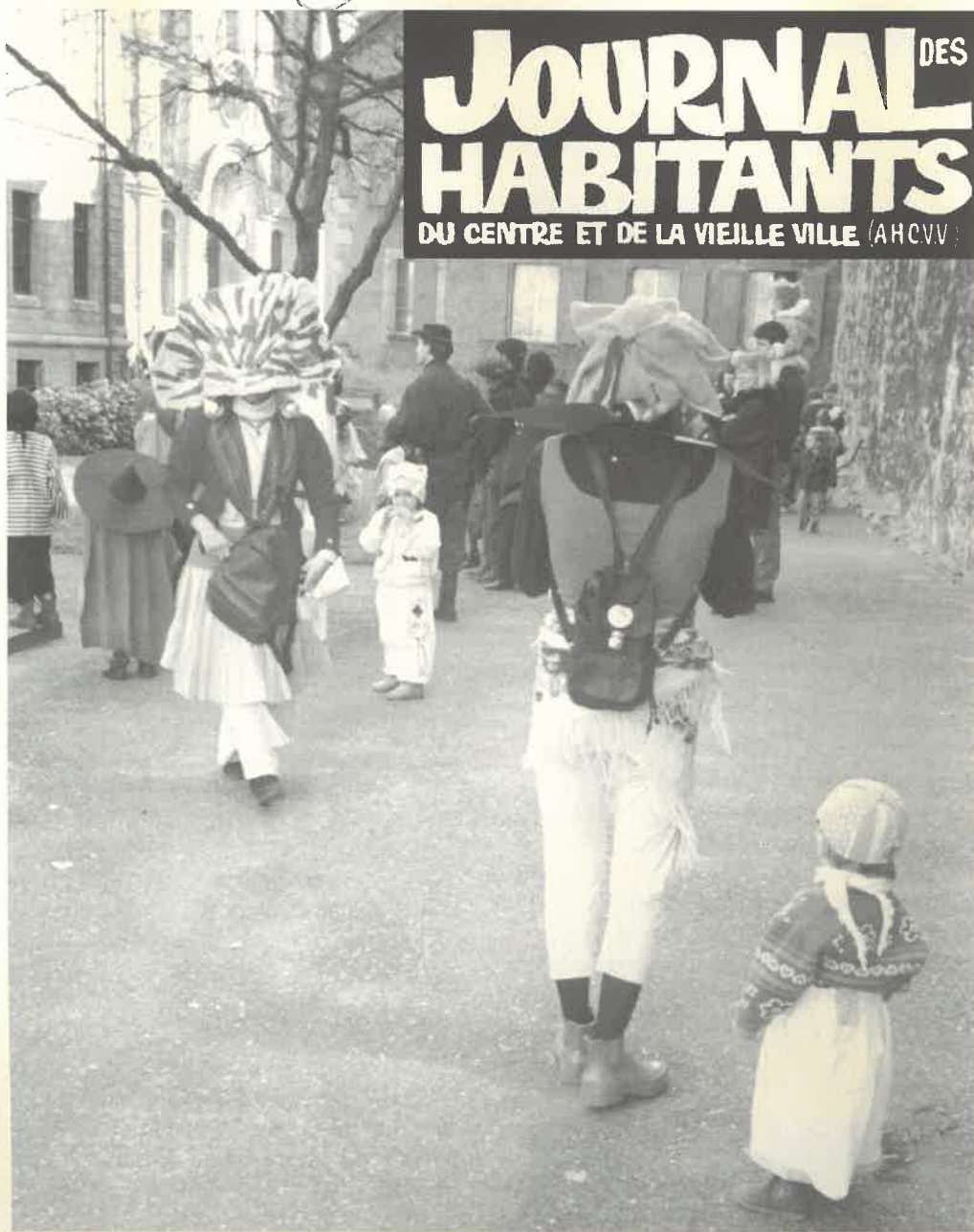


JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 71 • printemps 1997 • Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: B. BELGHOUL, N. FALONY-LEIBER, A. GALLET,
R. JUON, M.-F. SPIELMANN, A. SVANTESSON-RAY
Tirage 7500 exemplaires - AHCVV: ☎ 310 81 81

suite de l'édito

La nouvelle réglementation fixant les loyers des appartements de la Ville de Genève a également mobilisé nos énergies. Dans la mesure où depuis longue date nous émettons les plus grandes réserves quant à la gestion de ces immeubles, propriété de la collectivité, nous soutenons l'association qui a été mise en place pour défendre les intérêts des locataires.

En matière d'aménagements urbains, signalons le projet d'un Musée d'Ethnographie à la place Sturm qui suit son bonhomme de chemin et l'idée que nous avons lancé d'un marché s'étendant de la promenade St-Antoine aux Halles de Rive.

Nous nous réjouissons des contacts établis avec les commerçants. Même si nous ne sommes pas d'accord sur tout, nous avons constaté qu'en matière d'animation, nous pouvions développer une vraie collaboration.

Sur le plan de la lutte contre les nuisances nocturnes des voitures et le bruit des établissements publics, notamment après minuit, de nouvelles mesures ont été mises en place, quoiqu'insuffisantes. Doit-on croire qu'il s'agit là d'un problème quasi insoluble?

Même fatigués, nous vous avons conviés avec grand plaisir à des fêtes et des visites. L'intérêt manifesté par les nombreuses personnes présentes à ces activités doit nous engager à poursuivre la voie tracée.

Pour poursuivre notre travail, nous avons besoin de l'engagement et de la participation de vous tous, habitants des quartiers du Centre et de la Vieille Ville. Rejoignez-nous! Vous serez les bienvenus. Ensemble nous serons plus forts, pour le bien de notre quartier et de ses habitants. ■

comité de l'AHCVV en 1997

Marie-France SPIELMANN (Présidente)
Benaouda BELGHOUL (Vice-Président)
Jean-Daniel CANDAU (Bureau)
Nicole FALONY-LEIBER (Bureau)
Alain GALLET (Bureau)
Dominique DOMINICE (Trésorerie)

Marion JANJIC
Roman JUON
Jean-Jacques LORMAND
Nathalie MAGNENAT
Cyrus MECHKAT
Isabel NERNY
Alain NICOLLIER
Charles PIGUET
Madeleine ROUILLER
Andrienne SOUTTER
Patrice ZURCHER

Alexandre DJOKITCH
Hervé FINDEISEN van de VENNE
Ruth FIVAZ
Sonja HUG

fatigués mais heureux

(MFS) Chacun peut en faire le constat: même si les choses évoluent lentement, trop lentement à notre goût, nous pouvons dire que la situation s'est sensiblement améliorée dans la Vieille Ville.

Ce sont une nouvelle fois les problèmes liés à la circulation qui ont le plus mobilisé nos forces au cours de l'année écoulée. Le plan de modération du trafic privé lié à l'ouverture du parking St-Antoine devait être la manifestation concrète des bonnes intentions du DJPT. C'est pour encourager ces bonnes dispositions que nous avons jugé utile de lever notre recours contre le parking de la place Neuve. Malheureusement, une fois notre opposition levée et le recours formellement retiré, le plan de circulation promis n'a pas été réalisé. Le non respect des engagements pris risque de compromettre sérieusement la recherche dans la négociation de solutions concrètes entre partenaires défendant des idées et des intérêts différents.

La Commission de la circulation n'a pas ménagé ses efforts. Citons les dossiers présentés à propos de la réglementation du trafic dans le quartier des Tranchées, de la traversée de la rade, de Circulation 2000, de la coordination des transports, du plan de circulation de la Vieille Ville, de la vignette, du régime du stationnement etc. Autant de sujets que nous avons traités avec détermination.

Le logement et le patrimoine constituent un autre sujet de préoccupation. Dans ce domaine, l'évolution est plutôt positive avec la mise en route de quelques rénovations de bâtiments locatifs, à la rue de la Cité notamment, sans altération de l'habitat. A la hauteur du numéro 27, un petit bistrot va reprendre vie.

Mais nous avons dû assister à la disparition de la librairie Prior, véritable institution culturelle ouverte en 1868 par une demoiselle Dufour, puis dès 1913 reprise par madame Prior. On lui a donné son congé à sa fille Mme Simone prétextant des transformations, mais les travaux n'ont jamais commencé et les arcades ont été relouées!

suite ci-dessous

1200 Genève 3

P.P.

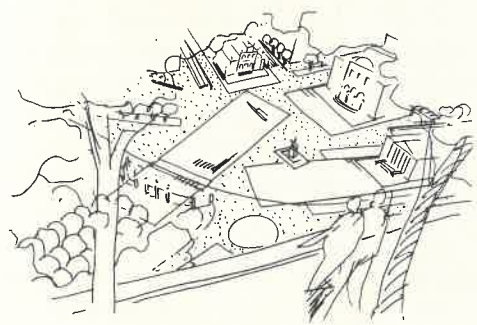
Annoncer les rectifications d'adresse selon A1, n° 552

réaménagement de la place Neuve

(RJ) Séparons, pour le moment, le projet de parking et l'aménagement de surface. Ce dernier a fait l'objet d'un concours dont le premier prix a été décerné, le 7 octobre dernier, au bureau Georges Descombes à Genève, Carmen Perrin et Julien Descombes, en association avec le bureau Piero Castiglioni Illuminazione de Milan.

L'esprit de ce projet est de permettre à cette place d'être le salon d'accès aux institutions culturelles et au parc qui l'entourent. Elle devient ainsi un lieu privilégié de rencontres et sera un lien entre les bâtiments du Grand Théâtre, du Conservatoire, du Musée Rath, le parc des Bastions et les rues adjacentes. Cet aménagement en changera l'utilisation quotidienne. La place Neuve serait un but et non plus un espace à traverser rapidement, car franchement qui, maintenant, a envie de se promener sur la place Neuve?

En ce qui concerne le parking, lors de sa séance du 19 février, le Conseil municipal a accepté l'entrée en matière de l'octroi d'un droit de superficie. Par contre,



Ont participé à ce numéro:

Benaouda BELGHOUL
Nicole FALONY-LEIBER
Hervé FINDEISEN van de VENNE
Ruth FIVAZ
Alain GALLET
Roman JUON
Doris KELLER
Isabel NERNY
Andrienne SOUTTER
Marie-France SPIELMANN

Composition et mise en pages:

Annika SVANTESSON-RAY

Imprimerie:

Le Cachot, Grand-Saconnex

merci!

Après plus de dix ans passés dans notre Comité(entre autre comme Président et comme responsable de la parution du journal), Pierre-Yves Jornod a décidé, pour des raisons professionnelles, des'en retirer. Nous le remercions unanimement de son immense travail. ■

les Verts et l'Alliance de gauche l'ont refusée. Les Socialistes ont émis de sérieuses réserves à propos du parking. En principe, le vote définitif pourrait avoir lieu au plus tôt en juin ou en septembre, à moins que l'on n'attende les élections cantonales du mois d'octobre?

Si le parking devait être accepté, il faudra s'attendre au lancement d'un référendum. Dans ce cas, le Comité a décidé de convoquer une Assemblée générale de l'AHCVV pour fixer démocratiquement sa position avant de décider ou non son soutien à ce référendum. ■

BULLETIN D'ADHESION A L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 3029, 1211 Genève 3

✂.....

théâtre de l'Epiderme

(RJ) Dans notre Journal du mois de décembre, nous vous avons parlé du Théâtre de l'Epiderme. Ce théâtre vient de recevoir son congé et cherche d'urgence un nouveau lieu, si possible dans la Vieille Ville. Il leur faut un appartement, rien de plus. Alors, si vous avez une solution, contactez-nous! ■

hirondelles, le retour

(RJ) M. Jacot du Centre ornithologique de Genève vient d'installer une trentaine de nichoirs dans la rue Tabazan. Que ceux qui ont des suggestions pour d'autres lieux s'annoncent au Centre en téléphonant au 077-24 33 07. ■

une logique: toujours la même?

chapitre 1

(AG) Est-ce vraiment si difficile de prendre des mesures de modération de la circulation? Faut-il vraiment aujourd'hui élargir encore un peu plus les voies de circulation? Ou cela fait-il simplement partie de ce que les techniciens appellent l'optimisation du réseau?

Alors que l'APECV (Association des parents d'élèves) et nous-mêmes nous battons depuis longtemps pour des mesures de modération de la circulation dans le périmètre de l'Ecole Ferdinand-Hodler et sur le rond-point de Rive, l'OTC (Office des transports et de la circulation) a décidé d'élargir le boulevard Jac-

chapitre 2



Travail corporel

Prise de conscience par le mouvement
Cours animé par Miriam Deonna
Renseignements 022/759 12 25
Maison de Quartier Chausse-Coq
6, rue Chausse-Coq (2ème étage)

Jeu de 12h30 à 13h30

Prix par trimestre fr. 170,-
Cours privé fr. 50,- la séance.

tapage nocturne: drame en vue

(BB) Que d'énergie dépensée, que d'espoirs déçus, que d'engagements non tenus, etc. Résultats à géométrie variable selon la personnalité de l'exploitant du bar ou du dancing, la qualité professionnelle des employés (-ées) et, surtout, la sévérité et la disponibilité de la gendarmerie.

En effet, chers voisins, c'est triste à dire, mais certains exploitants ont la mémoire courte et d'autres ont carrément une attitude méprisante et conquérante envers les habitants.

Tout cela pour dire que, sans la peur du gendarme pour certains, il n'y aura jamais de respect, ni de la loi, ni des habitants.

Donc, pour arrêter ce gaspillage d'énergie et renforcer la crédibilité de la gendarmerie, il faut une volonté politique qui adapte les critères d'évaluation de la pollution sonore (OPBruit) aux zones résidentielles en n'utilisant plus, alors, des critères seulement industriels pour objectiver nos nombreuses plaintes.

Proposition aux députés de la future majorité:

ques-Dalcroze peu avant le carrefour avec la rue Ferdinand-Hodler. Ainsi deux voies de circulation se précipitent tout droit dans l'entonnoir du rond-point.

Quitte à dépenser quelques dizaines de milliers de francs, pourquoi n'avoir pas simplement pris exemple sur l'autre côté de la rue, où quelques arbres ont été plantés à la hauteur du Collège Calvin? Nous avons déjà relevé à l'époque qu'à l'autre bout, la place des Casemates avait rétréci comme une peau de chagrin; on nous avait assuré qu'on en resterait là. C'était donc un mensonge de plus... ■

(AG) En matière d'aménagement, la Ville ne veut pas être en reste sur l'OTC. Après avoir complètement raté l'aménagement de la place des Trois-Perdrix (devant l'entrée de la Bibliothèque de la Cité), elle s'est décidée à protéger les trottoirs, déjà étroits, des voitures qui s'y stationnaient. D'où la pose de bornes et de chaînes. Tout cela serait fort «beau», si celles-ci ne mangeaient cinquante centimètres du trottoir, rendant ainsi les déplacements piétons encore plus inconfortables.

Jugez de la différence: tandis que l'OTC réduit les trottoirs pour agrandir les chaussées, la Ville se contente de réduire les trottoirs. C'est un très net progrès! ■

Ce travail s'inspire de diverses méthodes, dont celles de Feldenkrais, Lotte Kristeller, E. Grindler, ainsi que de l'eutonie (technique de G. Alexander). Les exercices, qui se font surtout couché ou assis, visent à développer une attitude globale vis-à-vis du corps qui ne soit pas axée sur la performance, mais qui aide à mieux distribuer les forces et le tonus dans les activités quotidiennes.

Depuis des années, on souhaite que le bruit de la musique soit adapté en fonction des locaux. Ceci évitera la surdité temporaire en sortant, donc moins de clients qui hurlent dans la rue.

Une autre solution serait une expertise du Service sécurité et salubrité (Travaux publics): ces endroits ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur sur de nombreux points.

Ou encore d'écrire à Monsieur le Conseiller d'Etat G. Ramseyer autant que possible. (DJPT, rue de l'Hôtel de Ville, Case Postale, Genève 1204.)

Ou choisir de saisir le Procureur général par l'AHCVV avec le soutien formel des plaignants.

Enfin, il faut rappeler que nous n'exigeons rien d'autre que le respect de la loi sur la restauration, les débits de boisson et l'hébergement du 17 décembre 1987 et en particulier son article 22, alinéa 2: «il (l'exploitant) doit exploiter l'établissement de manière à ne pas engendrer d'inconvénients graves pour le voisinage». ■



alhambra info

(RJ) Enfin, ça bouge! Merci Canal +. Le Conseil d'Etat pousse sur le besoin d'un stade de football digne de Genève, et a demandé à la Ville de Genève de lui céder les terrains des abattoirs de la Praille en échange, entre autre, du périmètre de l'Alhambra. Si tout se passe bien, l'Alhambra pourra devenir la propriété de la Ville de Genève cet été, à moins qu'un référendum ne soit lancé par l'Alliance de gauche contre les crédits accordés à la construction du nouveau stade. Tout va tourner autour du Servette et de son stade. Lorsque les échanges auront été ratifiés, Monsieur le Conseiller administratif Alain Vaissade devra réunir autour d'une table les groupes du Comité de sauvegarde pour mettre en route leur projet de «Maison des festivals». La coopérative d'habitation prévue sur la rue Calvin pourra aussi se réaliser si le Conseil municipal lui accorde un droit de superficie. Par les temps qui courent, ce ne sont pas moins de quatre projets qui pourront être construits prochainement: le stade de la Praille et, sur le périmètre de l'Alhambra, la réfection de ce dernier, la construction d'un immeuble d'habitation et d'une salle de spectacles ou de cinéma. Allez hop Servette, marquez des buts, ça pourra peut-être aider les décideurs politiques! ■

municipal news

le macaron à 50 francs

(RJ) Les réactions sont très vives. Nous avons été interpellés par plusieurs citoyens et citoyennes excédés de devoir payer un impôt supplémentaire. Comme ce sujet a pris plus d'importance que nous ne l'imaginions, le Comité a décidé d'organiser un questionnaire sur ce sujet et sur les nouvelles mesures de circulation. Tous les habitants, commerçants, artisans et employés de la Vieille Ville seront consultés. Nous organiserons une séance d'information dès que les résultats seront connus. Le Comité de l'AHCVV a aussi décidé de rencontrer le Groupement de sauvegarde de l'activité économique de la Vieille Ville (GSAEVV).

circulation et écoliers

Le Conseil municipal a voté le rapport sur la pétition de l'APECV intitulé «Sécurité sur le chemin de l'école dans le quartier Rive-Vieille Ville». Le dossier sera transmis au Conseil administratif pour étude et le Conseil municipal lui demande de mettre rapidement en place des mesures provisoires pour assurer la traversée du boulevard Jacques-Dalcroze, d'une part, et d'installer une signalisation adéquate de l'école à l'intention des automobilistes et motocyclistes, de l'autre. Mme Burnand préconise les mesures suivantes:

- passage piétons débouchant sur le rond-point de Rive (au boulevard Jacques-Dalcroze);
- passage piétons du côté de la rue du Vieux-Collège;
- passage piétons à la rue d'Italie.

Ainsi le Conseil administratif devra dans les plus brefs délais prendre les mesures demandées par le Conseil municipal.

mobilier urbain

Une motion des Conseillers municipaux de l'AHCVV, Marie-France Spielmann, notre Présidente, et Roman Juon, et Roberto Broggin, élu de Saint-Gervais, demande que des aménagements provisoires lisibles, au coût le plus bas possible, soient installés dans la Vieille Ville pour permettre d'améliorer le respect des mesures de restriction de la circulation des voitures. Cette motion a été acceptée et renvoyée à la Commission de l'aménagement. ■

grande fête de juin

(RJ) Le groupement GSAEVV a décidé d'organiser à la mi-juin une grande fête de quartier avec le concours de la Ville de Genève, en parallèle de l'installation d'un théâtre élisabéthain sur la terrasse Agrippa d'Aubigné. Notre association y participera aussi, tout comme la Maison de Quartier de Chausse-Coq. Suite dans notre prochain numéro! ■

musée d'ethnographie

(RJ) 400 architectes suisses se sont inscrits pour participer au concours, ce qui est un record, et des architectes prestigieux suisses et étrangers ont été invités. Le jury désignera les lauréats le 9 mai prochain. Notre association demandera à la Ville d'exposer les projets retenus «in situ». Nous vous rappelons que M. Jean-Daniel Candaux, membre de notre Comité, est membre du jury. ■

école Ferdinand-Hodler - 120 ans déjà

Samedi 26 avril prochain, une fête est organisée à l'école Ferdinand-Hodler afin de célébrer le 120ème anniversaire de cette dernière.

Dès 9h, danses, ombres chinoises et autres spectacles;

dès 12h, chants, allocutions, lâcher de ballons, aubade de la Fanfare municipale puis apéritif offert par l'école;

allons boire un verre chez Micha!

(DK) C'est ainsi que l'on se donne rendez-vous au café du Bourg-de-Four. Mais Micha ne sera plus là pour nous accueillir: il nous a quittés trop vite. Après un an de maladie, il est décédé peu après Noël. Ses proches l'ont accompagné dans ses derniers instants. Le dimanche 9 février, tous ses amis affluent au culte de l'église russe pour lui rendre hommage. Il est ensuite rapatrié et repose dans son pays natal, auquel il est toujours resté très attaché.

Milos Petrovic, alias Micha, né en 1940 à Kragujevac, au nord de Belgrade, est venu en Suisse en 1963. Après s'être frayé un chemin en touchant à tous les métiers, c'est en 1976 qu'il a repris le café du Bourg-de-Four. Homme de goût et esthétique, il a su préserver l'âme et le cadre de ce vieux café, qui reste un des plus authentiques de la Vieille-Ville et où les caricatures de personnages genevois ou de visiteurs décorent agréablement les parois.

Tout le monde vient chez Micha: que vous soyez nantis ou de condition modeste, vous serez accueillis par un personnel toujours aimable - le reflet du patron - qui non seulement était un bon patron, mais surtout un ami. Chez Micha, on y est bien. Qu'il en soit ainsi longtemps encore!

dès 13h30, repas «canadien»;

fin des festivités vers 16h.

Ecole Ferdinand-Hodler, 4, boulevard Jacques-Dalcroze.

Par ailleurs, un repas réunira tous les anciens élèves de l'école nés avant 1977, ainsi que leurs anciens enseignants et inspecteurs, le vendredi 25 avril dès 18h.

délices d'initiés

(NFL) Les croqueurs de chocolat broient du noir...

Tous les fans de cacao ont le moral à zéro: il serait question de remplacer le beurre de cacao de nos tablettes par des matières grasses végétales. Nos «spécialistes du chocolat» se sont engagés à sauver la qualité gustative du chocolat suisse.

Soyons solidaires et apportons leur notre concours en créant le Club de Croqueurs de Chocolat. Contactez-nous à l'Association si vous êtes partant!

Nicole Falony-Leiber, au 311 69 17. ■

visite chez Zubov

(NFL) La Fondation Zubov convie les habitants et les commerçants de la Vieille Ville à une visite du musée afin de mieux faire connaître ce superbe hôtel particulier et sa très belle collection. Le mardi 3 juin, dès 18h, au 2, rue des Granges. Pour tout contact, Nicole Falony-Leiber. ■

photographe du quartier

Louis Vollenweider est un jeune photographe du quartier.
7, rue de la Tour-Maitresse, 1204 Genève
Tél. 022/311 07 38 ou 079/410 45 00

maison de quartier Chausse-Coq trésors de jardiniers...

exposition

«la nature de ton quartier racontée par ceux qui l'écoulent»

La Maison de Quartier Chausse-Coq profite du retour du printemps pour faire un hymne à cette nature qui ensoleille la Vieille Ville.

- sculptures sur bois d'Alexandre Bussard, jardinier du SEVE en Vieille Ville, et histoires d'animaux par Alexandre Wisard, membre du Comité de l'AHCVV et amoureux de la nature;

- photographies des élèves de Philippe Spahni, du CO Aubépine sur le thème de la nature en Vieille Ville.

L'exposition s'adresse d'abord à un public jeune mais tous les habitants sont les bienvenus. Elle se veut poétique, ludique et artistique dans le but d'ouvrir l'œil sur la présence de la nature dans le quartier et de comprendre son importance dans le milieu urbain.

repas

La Maison de Quartier Chausse-Coq organise des repas à thème les derniers vendredis du mois, à des prix très raisonnables. Le but est de favoriser la rencontre entre les habitants du quartier. Le premier repas a été un délicieux cous-

Du lundi 10 au vendredi 21 mars (lu, me, je et ve 9h30-11h30 et 14h-18h, me et sa 14h-18h). Entrée libre. Renseignements MQ Chausse-Coq au 311 00 61. ■



cous organisé par Benaouda Belghoul, membre du Comité de l'AHCVV.

Si vous êtes intéressés par l'organisation d'un de ces repas, ou simplement pour y assister, appelez la MQCC au 311 00 61.

N'oubliez pas... samedi 22 mars dès 11h00 Fête de la Première Feuille à la Treille

Cortège des enfants de l'école St-Antoine et de Ferdinand-Hodler
animations diverses, musique, jeux, buvette, restauration...

Carine Hoffmann: toujours la vie contre la mort

(RF) Carine, membre de notre Comité depuis 1988, nous a quittés le 10 janvier. Atteinte depuis une année par une maladie douloureuse, elle a choisi de partir librement, après une vie qu'elle a jugée «pleine et riche»; avant la fin du festin, comme dit Nietzsche. La veille, à sa meilleure amie, elle avait confié: «Demain, je pars en voyage».

Ses nombreux amis ne sont pas remis de son départ, eux qu'elle aimait à recevoir dans la subtile et mystérieuse harmonie de son petit appartement de la Taconnerie, le même où Amiel, autrefois, avait résidé, et dont il vantait la vue sur les Alpes. Ses murs étaient couverts de tableaux. Elle connaissait et aimait les peintres genevois, et leurs tableaux le lui rendaient bien, en composant pour sa joie et la nôtre la plus étonnante symphonie avec les objets ra-



menés d'Asie ou d'Afrique et les ikebana dont elle avait la passion.

Carine avait voyagé dans tant de pays qu'il était plus utile de lui demander où donc elle n'était jamais allée. Et, à chaque fois, elle en était revenue comme d'une communion, car où qu'elle fût, elle allait à l'essentiel avec le naturel le plus parfait: elle avait nagé avec les phoques dans une grotte des îles Féroé, ou alors elle avait écouté en pleurant la messe ensi de Bach, le jour de Noël, au marché de Kaolack au Sénégal.

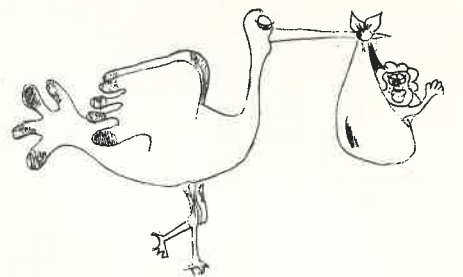
Carine avait été bibliothécaire, notamment à la prison de Saint-Antoine et à Champ-Dollon. Il fallait l'entendre parler de «ses» détenus, dont elle voyait aussitôt l'humanité derrière les fautes qu'ils avaient commises. Et ils le lui ren-

daient bien, lui offrant des cadeaux et recherchant sa présence.

Carine, qui vécut toujours seule, avait aimé passionnément, et selon le mode à chacun adapté: ses amis, fidèles ou infidèles; ses amants, passionnés ou volages; ses chiens, qui ne la trahirent pas; les enfants enfin qui lui rendaient visite quand elle ne pouvait plus sortir.

Elle se fit l'avocate exemplaire des petites fleurs sauvages nommées Valérianes ou Centrathus Ruber, qui poussaient insoucieuses sur le mur de soutènement de l'esplanade Saint-Antoine avant d'être arrachées par la hargne imbécile de la voirie, et elle parvint à faire épargner des travaux de rénovation à Saint-Antoine une fresque superbe, œuvre d'un prisonnier: toujours la vie contre la mort.

Carine a quitté la vie parce que sa vie était pleine, achevée, harmonieusement refermée sur elle-même. L'orbe mystérieux avait accompli sa révolution. Merci, Carine, de tout ce que tu nous as montré: tu nous rappelles que la mère des vertus, et l'art le plus difficile, comme l'enseignaient les Grecs, est de réussir sa vie, une «bonne vie». ■



Martin
27 février 1997
10, rue de la Tour-de-Boël

Renaud, Dominique, Raymond
26 février 1997
8, rue des Granges

Rafael, Louis, Robert
le 29 décembre 1996
1, rue du Cloître

Mark, Alexandre
le 27 décembre 1996
26, Grand'Rue

Arnaud, Roger, Nicolas
le 26 décembre 1996
10, place du Bourg-de-Four

logement

(IN) Nous avons été contactés par la nouvelle Association des locataires de la Gérance immobilière municipale qui nous a informés avoir obtenu de la part de Monsieur Pierre Muller, Conseiller administratif, que le nouveau règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève, ne soit pas applicable aux anciens locataires de la GIM, mais uniquement à ceux inscrits à partir du 15 octobre 1996.

De plus, M. Muller a accepté de créer un groupe de travail auquel participera l'Association, afin d'étudier la baisse des loyers réels pour certains immeubles. La première séance a eu lieu vendredi 21 février dernier.

Pour tout contact: Association des locataires de la GIM, 20, rue de la Navigation, 1201 Genève.

terrasse Papon

(RJ) Pourquoi la terrasse du café Papon est-elle fermée le samedi, alors que la clientèle ne manque pas? Non seulement c'est un lieu idyllique pour les touristes, mais c'est aussi le balcon privilégié des habitants de la Vieille Ville. Le café de l'Hôtel-de-Ville et la Clémence ouvrent



Vue perspective de la rue du Marché; années trente. Photo: Néri.

quartiers de mémoire: les Rues Basses

(ASR) Après Plainpalais, au rendez-vous de l'année dernière, la Maison Tavel propose actuellement une rencontre avec des photographies anciennes des Rues Basses. Les Rues Basses, qui sont, comme chacun le sait, formées d'une suite de quatre rues, la rue de la Confédération, les rues du Marché, de la Croix-d'Or et de Rive, restent l'artère urbaine la plus animée. Pour la plupart des Genevois, s'y rendre équivaut à «aller en ville» et

Baby-sitters

avec certificat de la Croix-Rouge

Aline: 310 00 86

Alexandra: 346 12 44



carnaval

(RJ) Le petit dernier des animations de la Vieille Ville est né samedi 20 février dernier. Avec la Grande Escalade, la Course de l'Escalade, la Fête de la première feuille, le VTT de septembre, la Saint-Nicolas de Chausse-Coq, et les nombreuses manifestations des mécontents de la république de Genève, le cadet semble un peu timide, mais tellement sympathique. Il est vrai que les médias lui ont donné un sacré coup de pub, à tel point que beaucoup de Genevois s'attendaient à voir un défilé de masques et de nombreuses musiques déguisées. Il y a quand même eu trois groupes musicaux et des solos. L'ambiance était bon enfant et à la joie sincère. Il paraît que le carnaval de Berne a débuté de la même façon. Alors courage, et que les habitants de la Vieille Ville créent leur propre groupe musical pendant les longues veillées sous le brouillard.

leur terrasse sept jours sur sept. Une pétition sera prochainement adressée au propriétaire de l'établissement, l'Etat de Genève. Etat à la recherche de monnaies sonnantes pour renflouer ses caisses. Récolte de signatures à la Fête de la première feuille, samedi 22 mars.

recette de zone résidentielle à la genevoise*

(AS) Prendre une rue sans habitants (ou presque) d'environ 200 m. de long et 12 m. de large,

y placer, en quinconce, 60 cases de parage le long du trottoir et perpendiculairement,

laisser les voitures se parquer hors des cases en permanence (environ 25),

surtout ne pas faire de contrôles trop fréquents, cela pourrait encourager les automobilistes à se garer au parking de St-Antoine tout proche,

surtout ne pas non plus indiquer sur le panneau annonçant la zone résidentielle la vitesse autorisée (20 km/h), mais montrer un courageux enfant qui risque sa vie en jouant au ballon (ce qu'on ne verra d'ailleurs jamais en réalité!),

autoriser les voitures à circuler à plus de 20 km/h et ne jamais les contrôler,

supprimer les stop, les passages pitons, rétablir la priorité de droite, sans craindre les coups de frein, de klaxons, les hésitations et les tamponnages, sans s'inquiéter des risques encourus par les enfants en âge scolaire.

Laisser faire, laisser reposer une année.

Servir sur un petit morceau de plateau (des Tranchées) la zone résidentielle, en fait un parking résidentiel illimité, gratuit, pour habitants de la Vieille Ville.

* La zone résidentielle commence là où il n'y a plus d'immeubles de logements et se termine là où il y en a de nouveau (ex. rue St-Victor, du Petit-Palais à la rue Beauregard, ou rue Charles-Bonnet, de la rue Bellot à la rue des Chaudronniers).

Fait rue St-Victor, 4, le soir du 23 février. Signé Andrienne Soutter, qui vit dans un immeuble situé juste avant le panneau «rue résidentielle».

promenade et esplanade de Saint-Antoine

(RJ) Tout le monde admire et se félicite de cet impressionnant vide d'obstacle que nous offre la promenade de Saint-Antoine. Mais il y a encore des problèmes à régler:

- Les salissures de chiens sur le gravier. Ça se voit et ça sent mauvais. Espérons que les boîtes à sacs que le SEVE vient d'installer seront utilisées par les propriétaires de chiens.

- La société financière qui se trouve dans l'hôtel particulier du 10, promenade St-Antoine laisse régulièrement traîner une de ses voitures au pied de sa résidence. En ont-ils le droit parce qu'ils sont propriétaires de la place de parking? Nous

allons les approcher pour les convaincre de faire le même effort que tous les Genevois pour se cacher sous la promenade.

Enfin, parlons du parking des Conseillers municipaux sur l'esplanade. Alors que les députés du Grand Conseil ont trouvé un arrangement avec le parking, et ne stationnent plus, les élus de la Ville traînent la jambe, ou plutôt leurs roues. Nous allons rencontrer les responsables des partis du Conseil municipal pour leur expliquer qu'il y a eu des accords entre l'Etat, la Ville et l'AHCVV pour que nous retirions notre recours contre la construction du parking. Alors, Mesdames et Messieurs du Conseil municipal, respectez ces accords.

monsieur Glozu au-dessus des lois

(RJ) Le gérant du café-restaurant de l'Hôtel-de-Ville, propriété de la Ville de Genève, ne veut pas admettre que la loi est la même pour tous et qu'il ne peut pas stationner sa longue voiture à proximité immédiate de son établissement. Le Conseil d'Etat a pris une décision de réduction de la circulation dans la Vieille Ville qui est la même pour tous. Le truc de M. Glozu, c'est une remorque du Cirque Knock qu'il fait circuler de préférence lors de la sortie du Conseil municipal. Il recule, avance, se stationne. En plus, il pose sa voiture officielle sur le trottoir et appelle à la rescousse un membre de sa famille qui lui aussi parque sa Jeep 4x4 sur le trottoir. Alors du côté des habitants, on se dit que l'on va faire de même juste pour voir ce que nos autorités diront.

coups de ♥...

(HFV) La Tête dans le sable... c'est un peu étrange comme enseigne mais intéressant à interpréter. Le sable, mais oui, c'est la chaleur qu'offre la famille Remondeulaz-Cruegeon qui s'est installée au 9, rue Verdaïne. Sur le menu, un choix de salades, viandes, poissons. Cette famille a déjà exploité plusieurs cafés-restaurants à Genève, Onex et Carouge. C'est dire qu'ils connaissent les habitudes et les attentes des clients, qui deviennent, par la force des choses, des amis. Alors, allons nous mettre la Tête dans le sable!

(NFL) Depuis plusieurs années, Jacques et Odile Pollien-Mutrux dévoraient journaux et magazines littéraires à la recherche de lectures de choix. Cette fois, c'est fait, ils se sont installés au 25, Bourg-de-Four/9, Chausse-Coq. Voilà un petit espace où l'on peut, à l'aise, découvrir les ouvrages qu'ils ont choisi de diffuser. Si vous ne souhaitez pas conserver le livre que vous avez acquis, ils vous le reprendront ensuite à 50% du prix. C'est sympathique, n'est-ce pas?

Une petite salle en sous-sol va permettre l'exposition de jeunes artistes: c'est Kathy Weiss, une Toulousaine qui a ouvert les feux le 6 mars dernier.

En projet pour ces jeunes libraires: un cabinet de lecture qui réunirait des auteurs et acteurs. Bonne chance!

Boutique Scarlett
Prêt à porter de luxe
Couture, Retouche
Rue Beauregard 13
1204 Genève
Vieille-Ville
Tel: 310 27 70

Horaires d'ouverture:
Du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30
Les samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

EUGEN KLEIN
FENESTRE MARK IN GENEVE